

COLLECTIVITÉS

Le conseil de Brest métropole est en fonction

Mis en ligne le **vendredi 10 juillet 2020**

Ce vendredi 10 juillet, les 66 élus de Brest métropole ont été installés dans leurs fonctions. François Cuillandre, maire de Brest, a été élu président à la majorité absolue.





Suite aux installations des huit conseils municipaux des communes composant Brest métropole, c'est l'installation du conseil métropolitain qui s'est tenue ce vendredi 10 juillet, à la méridienne du Quartz, à Brest.

C'est la doyenne des 66 nouveaux élus issus des élections des 15 mars et 28 juin derniers, Claudine Bruban (Gouesnou), qui a présidé l'assemblée pour faire procéder à l'élection du président du nouveau mandat qui s'ouvre (2020-2026). Un « *moment émouvant* » a souligné l'élue « *profondément attachée à notre intercommunalité, l'une des plus anciennes de France* ».

François Cuillandre réélu

Le vote à bulletins secrets a permis de désigner **François Cuillandre, seul candidat, nouveau président de Brest métropole, par 57 voix (pour 57 votants)**.

De retour à la tribune, celui qui entame là son quatrième mandat à la tête de l'intercommunalité a remercié les élus « *pour la confiance que vous venez de m'accorder par ce vote* ». « *Cette présidence est une lourde responsabilité dont j'ai pu mesurer l'exigence, mais c'est surtout **une responsabilité extraordinaire au service de notre territoire, qui dépasse nos limites administratives*** », a-t-il souligné. Avant de rappeler que « **nous sommes tous la métropole** ». Façon de souligner que l'intercommunalité « *permet de faire ce que chaque commune isolée serait incapable de faire* ».

Proximité

François Cuillandre a aussi donné les grands axes du mandat qui s'ouvre. La proximité y sera l'une des préoccupations phares : **les trois territoires de proximité (Est, Nord et Ouest) du précédent mandat en accueilleront un quatrième, dédié au centre de la métropole**. « *Ces territoires permettent aux conseils municipaux de décider sur des politiques communautaires (...) nous allons étendre les compétences ainsi déconcentrées et notamment en matière d'aménagement et de gestion des zones artisanales, de chemins de randonnée, sur la politique des déchets* », a-t-il précisé. Ces territoires pourront être également des territoires de principe de la participation citoyenne à l'élaboration des décisions de la métropole.

Alliance des forces

Autre grande priorité du mandat : conforter les alliances existantes avec Quimper et Morlaix-Lannion, et ainsi unir les forces de la pointe occidentale de la Bretagne, notamment pour **poursuivre le travail vers un TGV reliant Brest et Quimper à Paris en trois heures**. François Cuillandre a également évoqué l'échec de la fusion avec Crozon, et posé la question d'une reprise du dossier « *pour un élargissement futur* ».

Dans le contexte post crise du Covid-19, le président de Brest métropole a enfin noté que dans un contexte financier complexe, l'intercommunalité devrait faire preuve « *d'inventivité pour aller chercher des financements potentiels, tant au niveau national qu'europpéen* ». Avant de conclure : « **L'union fait la force. Dans la continuité des mandats précédents, tel doit être le sens de notre action** ».

20 vice-présidentes et vice-présidents

L'assemblée s'est ensuite mise en ordre de marche, pour désigner les 20 vice-présidentes et vice-présidents composant l'exécutif :

- > **Premier vice-président** : Stéphane Roudaut, en charge du projet métropolitain et des grands équipements
- > **Deuxième vice-présidente** : Tifenn Quiguer, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement et de la proximité territoriale du secteur centre de la métropole
- > **Troisième vice-président** : Michel Gourtay, en charge de l'économie
- > **Quatrième vice-président** : Dominique Cap, en charge de l'international, de la coopération décentralisée et du Pays de Brest
- > **Cinquième vice-président** : Ronan Pichon, en charge de l'économie des transitions et du numérique
- > **Sixième vice-président** : Yohann Nédélec, en charge des mobilités, des grands projets et de la rade
- > **Septième vice-président** : Pierre Ogor, en charge des services à la population et de la coordination des vice-présidents de territoire
- > **Huitième vice-présidente** : Bernadette Abiven, en charge des ressources humaines, de l'emploi et de l'insertion
- > **Neuvième vice-président** : Yann Guével, en charge des finances
- > **Dixième vice-président** : Fabrice Jacob, en charge de l'urbanisme commercial, du commerce et de l'artisanat
- > **Onzième vice-présidente** : Patricia Salaun-Kerhornou, en charge de l'habitat, de l'hébergement et de la politique de la ville
- > **Douzième vice-président** : Glen Dissaux, en charge du plan climat air énergie territorial, de la COP 26 locale et de l'agenda 2030
- > **Treizième vice-président** : Armel Gourvil, en charge du tourisme et des congrès
- > **Quatorzième vice-présidente** : Véfa Kerguillec, en charge de l'eau et de l'assainissement
- > **Quinzième vice-présidente** : Frédérique Bonnard-Le Floch, en charge des coopérations territoriales et politiques contractuelles, et de la proximité territoriale du secteur Ouest
- > **Seizième vice-président** : Yves Du Buit, vice-président en charge de la propreté et de la proximité territoriale du secteur Nord
- > **Dix-septième vice-président** : Laurent Péron, en charge du littoral et des espaces sensibles
- > **Dix-huitième vice-président** : Hubert Bruzac, en charge de l'enseignement supérieur, et de la recherche et innovation
- > **Dix-neuvième vice-président** : Tristan Foveau, en charge de la gestion durable des déchets, et des opérateurs d'énergie
- > **Vingtième vice-président** : Jean-Michel Le Lorc'h, en charge de la proximité territoriale du secteur Est

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30